

Population légale en vigueur au 1er janvier de l'exercice : 869 habitants - Budget principal seul

Strate : communes de 500 à 2000 hab appartenant à un groupement fiscalisé (FPU)

ANALYSE DES EQUILIBRES FINANCIERS FONDAMENTAUX					
En milliers d'Euros	Euros par habitant	Moyenne de la strate	OPERATIONS DE FONCTIONNEMENT	Ratios de structure	Moyenne de la strate
1 061	1 220	819	TOTAL DES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT = A	<u>en % des produits CAF</u>	
1 036	1 192	794	PRODUITS DE FONCTIONNEMENT CAF		
332	382	320	dont : Impôts Locaux	32,05	40,36
202	232	82	Fiscalité reversée par les groupements à fiscalité propre	-	-
259	298	50	Autres impôts et taxes	25,05	6,31
12	14	149	Dotation globale de fonctionnement	1,17	18,74
9	11	74	Autres dotations et participations	0,89	9,27
0	0	2	dont : FCTVA	0,00	0,31
109	125	61	Produits des services et du domaine	10,53	7,65
978	1 126	665	TOTAL DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT = B	<u>en % des charges CAF</u>	
957	1 101	630	CHARGES DE FONCTIONNEMENT CAF		
415	478	284	dont : Charges de personnel	43,36	45,14
419	482	204	Achats et charges externes	43,81	32,36
40	46	14	Charges financières	4,21	2,27
0	0	44	Contingents	0,00	6,95
18	21	23	Subventions versées	1,87	3,63
82	95	154	RESULTAT COMPTABLE = A - B = R		
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT					
1 246	1 434	398	TOTAL DES RESSOURCES D'INVESTISSEMENT = C	<u>en % des ressources</u>	
0	0	65	dont : Emprunts bancaires et dettes assimilées	0,00	16,27
753	867	92	Subventions reçues	60,45	23,21
28	32	15	Taxe d'aménagement	2,25	3,69
274	315	40	FCTVA	22,00	9,99
0	0	0	Retour de biens affectés, concédés, ...	0,00	0,00
1 698	1 954	398	TOTAL DES EMPLOIS D'INVESTISSEMENT = D	<u>en % des emplois</u>	
1 213	1 396	299	dont : Dépenses d'équipement	71,45	74,95
485	558	73	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	28,53	18,37
0	0	0	Charges à répartir	0,00	0,05
0	0	0	Immobilisations affectées, concédées, ...	0,00	0,00
452	521	1	Besoin ou capacité de financement résiduel de la section d'investissement = D - C		
0	0	-0	+ Solde des opérations pour le compte de tiers		
452	521	0	= Besoin ou capacité de financement de la section d'investissement = E		

Population légale en vigueur au 1er janvier de l'exercice : 869 habitants - Budget principal seul

Strate : communes de 500 à 2000 hab appartenant à un groupement fiscalisé (FPU)

-370	-426	153	Résultat d'ensemble = R - E		
			AUTOFINANCEMENT	<u>en % des produits CAF</u>	
57	66	173	Excédent brut de fonctionnement	5,52	21,82
78	90	164	Capacité d'autofinancement = CAF	7,58	20,69
-406	-467	91	CAF nette du remboursement en capital des emprunts	-39,21	11,48
			ENDETTEMENT	<u>en % des produits CAF</u>	
1 076	1 238	584	Encours total de la dette au 31 décembre N	103,86	73,56
1 068	1 228	569	Encours des dettes bancaires et assimilées	103,08	71,63
1 068	1 228	568	Encours des dettes bancaires net de l'aide du fonds de soutien pour la sortie des emprunts toxiques	103,08	71,57
525	604	86	Annuité de la dette	50,69	10,89
358	413	518	FONDS DE ROULEMENT		

Population légale en vigueur au 1er janvier de l'exercice : 869 habitants - Budget principal seul

Strate : communes de 500 à 2000 hab appartenant à un groupement fiscalisé (FPU)

ELEMENTS DE FISCALITE DIRECTE LOCALE						
Les bases imposées et les réductions (exonérations, abattements) accordées sur délibérations						
Bases nettes imposées au profit de la commune			Taxe	Réductions de base accordées sur délibérations		
En milliers d'Euros	Euros par habitant	Moyenne de la strate		En milliers d'Euros	Euros par habitant	Moyenne de la strate
103	119	175	Taxe d'habitation (résidences secondaires et logements vacants)	-	-	-
905	1 042	938	Taxe foncière sur les propriétés bâties	0	0	0
28	33	65	Taxe foncière sur les propriétés non bâties	0	0	0
0	0	0	Taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties	-	-	-
0	0	0	Cotisation foncière des entreprises	0	0	0
Les taux et les produits de la fiscalité directe locale						
Produits des impôts locaux et compensations réformes fiscales			Taxe	Taux voté (%)	Taux moyen de la strate (%)	
11	13	22	Taxe d'habitation (résidences secondaires et logements vacants)	10,84	12,69	
283	326	327	Taxe foncière sur les propriétés bâties (avant application du coefficient correcteur)	31,39	34,89	
			Effet du coefficient correcteur :			
25	28	-	>>> Communes sous-compensées (+)	-	-	
0	0	-	>>> Communes surcompensées (-)	-	-	
308	354	-	Taxe foncière sur les propriétés bâties (après application du coefficient correcteur)	-	-	
0	0	-	Allocation compensatrice de foncier bâti - réduction 50% valeur locative des établissements industriels (méthode comptable)	-	-	
12	14	29	Taxe foncière sur les propriétés non bâties	43,06	43,76	
0	0	0	Taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties	0,00	0,00	
0	0	0	Cotisation foncière des entreprises	0,00	0,00	
0	0	-	Allocation compensatrice de cotisation foncière des entreprises - réduction de 50% valeur locative des établissements industriels (méthode comptable)	-	-	
Les produits des impôts de répartition et la fraction de TVA						
Produits des impôts de répartition			Taxe			
0	0	0	Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises	-	-	
0	0	0	Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau	-	-	
0	0	0	Taxe sur les surfaces commerciales	-	-	
Fraction de TVA			Taxe			
0	0	0	Fraction de TVA (uniquement pour la Ville de Paris)	-	-	